

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DÉCEMBRE 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-94

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 9

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 02 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : MESTRE Françoise

Objet : BUDGET PRINCIPAL. DÉCISION MODIFICATIVE N°4.

Afin de permettre de réajuster le budget primitif 2024, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative sur le Budget Principal de la façon suivante :

- Modification des crédits selon les tableaux ci-dessous :

SENS	Imputation	Intitulé	OUVERT	REDUIT
Dépenses fonctionnement	011 60632	Fournitures de petit équipement		3 000.00 €
Dépenses fonctionnement	011 615231	Voiries		4 000.00 €
Dépenses fonctionnement	0230 23	Virement à la section d'investissement	7 000.00 €	
Recettes investissement	021 021	Virement de la section de fonctionnement	7 000.00 €	

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le

ID : 005-210500583-20241209-202494-BF

Dépenses investissement	21 2151 23005	Réseaux de voirie	3 500.00 €	
Dépenses investissement	21 2182 24004	Matériel de transport	3 500.00 €	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses	Ouverture	7 000.00 €	7 000.00 €
	Réduction		7 000.00 €
Recettes	Ouverture	7 000.00 €	
	Réduction		
Equilibre :		0 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
Approuve l'exposé du Maire.
Accepte cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Eric Segond
Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.